



Les Brèves Lilaises

Site : <http://www.islesaintgeorges.com>

Edito du Maire

Cher Père Noël, une fois n'est pas coutume, je me permets de vous écrire, en espérant que ma lettre ne restera pas vaine...

À l'heure de la préparation budgétaire 2024, je mets tout en haut de ma liste, que la Dotation Globale de fonctionnement puisse se maintenir à un niveau permettant la réalisation ou la finition de projets enviés et inévitables pour notre chère petite commune.

Nous avons bien commencé l'année 2023 avec l'ouverture de l'épicerie, puis poursuivis avec ses aménagements extérieurs (en cours de finition car la météo n'est pas notre alliée la plus malléable), l'aménagement de l'école aux normes PMR, la restauration des menuiseries du bâtiment Pelletan, ou encore un remaniement de l'éclairage public.

Alors, si vous pouviez aussi nous aider à faire rentrer dans le budget 2024, la réalisation des projets qui sont attendus par les Lilaises et Lilais, ce serait formidable (aménagement du port, augmentation du nombre de places de stationnement, réaménagement du cimetière...

Nous avons connu une année compliquée, un mandat perturbé. Mais je reste positive, motivée et j'apprends tous les jours. J'aime mon village et je ferai tout ce qui est en mon pouvoir de Maire pour le maintenir tel que les administrés l'apprécient et souhaitent y vivre paisiblement.

Anticiper, c'est prévoir... pour pouvoir ! Nous avons anticipé... Dans un combat pas toujours compris, la commune mène des actions depuis longtemps. Mais, les recettes restent les recettes, emprunter n'est pas la solution, pas plus qu'augmenter les impôts. Nous y serons malheureusement contraints bien assez tôt.

Georges Clemenceau disait "il faut savoir ce que l'on veut. Quand on le sait, il faut avoir le courage de le dire, quand on le dit, il faut avoir le courage de le faire".

Vous me direz, Père Noël, que je parle argent. Mais c'est bien là, le « nerf de la guerre ». Comme dans un budget familial, un budget communal se doit d'être équilibré en recettes comme en dépenses. Le maire et les élus en sont les garants.

J'aimerais aussi que cessent les incivilités et le chacun pour soi. Tous les indicateurs convergents pour dire que la société française devient de plus en plus individualiste, on le rencontre maintenant aussi dans nos campagnes, alors que nous pensions en être préservés, privilégiés dans un cadre de vie envié de toutes parts. Ensemble, créons du lien social, allons vers l'autre, en fréquentant par exemple nos manifestations diverses, nos associations qui entretiennent cette dynamique si importante pour le bien vivre ensemble. Que les Lilais apportent leurs idées, leurs envies, la hotte de la mairie leur est grande ouverte.

Et si, Père Noël, vous trouviez la solution magique pour que nous vivions dans le respect, les uns vis-à-vis des autres...

Je terminerai ma liste en vous demandant, Père Noël, au nom du conseil municipal et des services municipaux de souhaiter aux Lilaises et Lilais tous mes vœux et une très belle et heureuse année 2024.

Des vœux de santé bien sûr, parce que c'est au fond l'essentiel de ce que l'on peut se souhaiter, et parce que c'est ce qui nous permet de tout affronter. Des vœux de bonheur, réussite et prospérité.

Je vous souhaite de très belles fêtes de fin d'année et vous dis à l'année prochaine.

Votre Maire, Stéphanie DAUBANES

INTRAMUROS, une application mobile pour mieux vous informer et vous alerter



La commission communication a proposé de mettre en place cet outil de communication pour une période d'essai d'un an, au prix de 20€ HT par mois.

Mme le Maire a validé cette proposition.

INTRAMUROS est une application d'origine locale qui couvre aussi 200 communes girondines.

Son contenu s'enrichira progressivement mais d'ores et déjà vous pouvez la **télécharger gratuitement**. Aucune des données concernant votre identification n'est enregistrée.

INTRAMUROS nous permet de vous relayer en temps réel des vigilances, des alertes et des informations du quotidien de la commune.

Les entreprises lilaises intéressées par une parution de leurs activités dans ce support peuvent se signaler en Mairie.

Déchets

Pour des raisons de retards d'approvisionnement **les changements de pratique annoncés au 1^{er} janvier 2024 sont repoussés.**

Vous trouverez à l'intérieur de ces brèves le communiqué de la CCM.

La commune, pour sa part, met en place, **une collecte des sapins de Noël, débarrassés de toutes décorations**. Ils devront être déposés **uniquement du 8 au 10 janvier 2024** sur l'emplacement qui sera réservé à cet effet à proximité du point verre des gravettes.

Inauguration du Rendez-vous Lilais



Nous avons été quelques deux cent à avoir répondu à l'invitation de Peggy, le vendredi 22 septembre 2023.

Avant de déguster le magnifique buffet qu'elle nous a offert nous avons écouté trois discours empreints de passion et de satisfaction. Peggy nous raconta l'histoire de sa rencontre et de sa complicité immédiate avec Patou qui souhaitait arrêter son activité mais voulait le maintien d'un commerce de proximité. Pendant quatre ans elle exerça route de Saint Médard en attendant la réhabilitation par la commune du local actuel. Elle remercia avec émotion, notre architecte lilais, Julien MARTINEAU, qui avec engouement et réussite a conçu ce magnifique lieu de services mais aussi de convivialité où elle travaille

avec délectation accompagnée de sa complice Corinne.

Mme le Maire, expliqua dans le détail le déroulé de ce projet communal de sa genèse à aujourd'hui, piloté dans la continuité par trois maires successifs, Jean-André, le regretté Christian et elle-même en bout de chaîne.

Elle indiqua que cette inauguration était un acte majeur pour notre village et que nous pouvions tous ensemble être fiers d'avoir réussi ce pari. Elle remercia avec chaleur tous les différents acteurs de cette belle aventure ainsi que les financeurs dont l'Etat, la Région, le département et la Communauté de Communes de Montesquieu.

Bernard FATH, son président, insista sur la politique volontariste de celle-ci pour aider les communes à revitaliser leur centre bourg et exprima un grand contentement à la réussite de cette magnifique réalisation.

Il conclut en dévoilant que la prochaine opération qu'il souhaitait accompagner dès 2024 était la mise en valeur de notre port.

Merci donc à Peggy pour ce beau moment de partage et comme l'a exprimé avec chaleur Mme le Maire

« Tu es solaire, à l'écoute de tes clients et au-delà de tes services tu nous offres l'opportunité de nous rencontrer ou nous retrouver et de réapprendre à prendre le temps »

Novinbr'art 2023

Le thème, choisi par les membres de la commission culture pour cette exposition 2023 était « **Vivre Ensemble** ». Pour en parler quelques extraits du discours de Mme le Maire

« Nous vivons dans une société où l'individualisme a tendance à se propager. Une société impersonnelle, d'opposition, un monde fait de guerre et de haine. On vit les uns à côtés des autres tous les jours, tout proche, on se regarde mais on ne se voit pas, on s'entend mais on ne s'écoute pas, on se croise mais on ne se sourit même pas. Aussi proche que l'on puisse être, on ne se connaît pas vraiment.

Nous ne sommes pourtant pas nés pour être solitaires. Echanger, se disputer, s'aimer, cela nous procure le sentiment d'exister et donne tout son sens et son intérêt à la vie.

Le vivre ensemble repose sur le respect mutuel, l'acceptation de la pluralité des opinions, des interactions dans l'ouverture et la coopération, des relations bienveillantes et le refus surtout de s'ignorer ou de se nuire.

Je tiens à féliciter tous les artistes face au large éventail et large choix que vous offrait ce thème.

Nous pouvons retrouver à travers vos toiles, votre âme artistiquement explosive et éclectique. Cette exposition est l'aboutissement d'un travail minutieux. Je sais que chacun d'entre eux a travaillé avec passion et dévouement pour nous offrir des œuvres originales et inspirantes. Qu'elles soient dans le thème ou hors thème »

Le jury était composé de Mme MANO Josette, Maire honoraire, Mr Rémy Romain, directeur de l'Office de Tourisme de Montesquieu et de Mme le Maire. De gauche à droite Mme PAPIN Bernadette a reçu le Prix du public pour son œuvre intitulée « Levé de soleil dans la brume » Mr OVEJERO José a reçu le 1^{er} prix pour son œuvre intitulée « Colombe de la Paix »

Mme DELANCHY Nicole a reçu le 2nd prix pour son œuvre intitulée « En famille »



Décisions prises lors des derniers conseils Municipaux du 15/09 et 13/12 2023

Adoption de la nomenclature budgétaire et comptable M57 au 1/01/2024, adhésion à l'offre de service Prévention Santé au Travail du Centre de Gestion de la fonction publique Territoriale de la Gironde, Modification du Règlement intérieur du cimetière, Adoption de la Charte intercommunale du développement commercial, Décisions modificatives budgétaires, présentation des rapports 2022 des services d'eau potable et d'assainissement.

Pour rappel les comptes-rendus audios et écrits sont accessibles sur le site de la commune.

Mise en sécurité du cheminement stade, école et place de l'Eglise

Une zone de rencontre ou une zone 20, c'est la façon dont les piétons, les cyclistes et les automobilistes interagissent, en mettant l'accent sur la priorité accordée aux usagers non motorisés.

À l'intérieur de cette zone, **la vitesse des véhicules motorisés est limitée à 20 km/h. Les automobilistes sont tenus de céder le passage aux piétons à tout moment. Le stationnement et l'arrêt des véhicules motorisés ne sont possibles que sur les emplacements réservés à cet effet.**

C'est donc une zone apaisée, intermédiaire entre une zone piétonne et une zone 30, réalisée dans le souci d'améliorer le bien-être et la **sécurité des habitants, plus particulièrement les riverains de la route d'Ayguemorte et de toutes celles et de tous ceux qui se rendent soit à pied, soit à vélo au stade et son aire de jeux.**

Le périmètre de cette nouvelle zone réglementée comprend :

- L'ensemble de la place de l'Eglise,
- La route de Boutric : de son intersection avec l'allée Pelletan à son intersection avec la route d'Ayguemorte,
- La route d'Ayguemorte : de la croix du stade jusqu'à l'Eglise
- La rue du Pont : de son intersection avec la rue du Port jusqu'à son intersection avec la route d'Ayguemorte



Travaux Rue du Lavoir

Des travaux importants, avec ouverture de tranchées, pour le renouvellement de la canalisation d'adduction d'eau, victime déjà de plusieurs casses et fuites, des rues du Lavoir et de la Traverse sont programmés pour le mois de février 2024.

A cette occasion la quasi-totalité des branchements vont être changés et déplacés sur le domaine public.

Chaque abonné concerné a été ou sera averti personnellement mais il convient d'organiser collectivement pour tout le quartier la circulation, le stationnement, la collecte des déchets et les divers services pendant cette période.

A cet effet une réunion d'information va être programmée pour les administrés concernés.

Stationnement



Code de la route

Pour rappel, celui-ci définit quatre types de stationnement interdit : le stationnement abusif, gênant, très gênant et dangereux.

Le plus sévèrement réprimandé est bien sûr le **dangereux** : **135 €**.

Vous perdez également **3 points** sur votre permis et risquez une **suspension de permis de conduire de 3 ans maximum**.

Tout véhicule à l'arrêt ou en stationnement doit être placé de manière à ne pas constituer un danger pour les usagers.

Sont notamment considérés comme dangereux, lorsque la visibilité est insuffisante, l'arrêt et le stationnement à proximité des intersections de routes, des virages, des sommets de côte et des passages à niveau. Il faut, à pied, 4 minutes maximum pour se déplacer d'un endroit à un autre dans le bourg et le temps moyen est de 1mn et 15s.....

passages à niveau. Il faut, à pied, 4 minutes maximum pour se déplacer d'un endroit à un autre dans le bourg et le temps moyen est de 1mn et 15s.....

Aménagements Comme demandé et prévu la commune a commencé à repeindre les bandes jaunes.

Une expérimentation positive a eu lieu pour du marquage au sol des parkings de la place afin de mieux organiser le stationnement. Cette délimitation d'emplacements va bientôt être généralisée.

Cérémonie du 11 novembre

C'est en présence d'une trentaine de participants que celle-ci s'est tenue, devant le monuments aux morts de notre commune. Les différents discours nous rappelèrent que nous étions là, certes pour célébrer l'armistice de 1918, mais aussi pour honorer et nous rappeler les morts de 14-18, de 39-45, et tous les autres dont Baptiste GAUCHOT, Nicolas LATOURTE et Nicolas MAZIER, morts pour la France en 2023 lors de l'opération CHAMMAL en IRAK. Mme le Maire, avant de partager le pot de l'amitié, insista sur notre devoir de mémoire et sa volonté de vouloir faire participer les nouvelles générations à ces commémorations.



Bibliothèque Municipale

Les bibliothèques du réseau "en voiture Simone" (réseau de la Communauté de Communes de Montesquieu) sont des partenaires de l'association Marque-pages pour l'organisation de la fête du livre de Léognan.

Notre bibliothèque a « parrainé » notre école et celle d'Ayguemorte pour l'accueil d'un auteur en classe. Les élèves de Mmes Briatte et Rodriguez ont reçu Valérie de La Torre auteur de littérature jeunesse. Ils avaient préparé la visite : lectures, commentaires, questions,...

Tous, enfants enseignants et autrice, ont été enchantés de cette rencontre. Parents et enfants ont pu se rendre au salon du livre pour faire dédicacer leurs ouvrages préférés par Valérie de La Torre.

Grâce à un prêt de matériel loué par la CCM à « Rock et chansons », les enfants de l'école et du périscolaire vont bénéficier de séances musicales animées par une bénévole de la bibliothèque. Deux fois par période scolaire, les bénévoles de la bibliothèque reçoivent les trois classes de l'école. Le thème de l'heure du conte du jeudi 7 décembre était "Noël" bien évidemment.

Les nouveautés pour les adultes sont à la disposition des lecteurs depuis le 23 novembre. La commande pour les enfants arrivera plus tard. Le mardi 19 décembre, environ 200 livres ont été échangés au relais de biblio.gironde : d'autres nouveautés donc pour nos lecteurs.



Une nouvelle association : Les Cartables Fleuris



« Afin de soutenir nos trois nouvelles maitresses, de créer une nouvelle dynamique et pour aider à financer des projets culturels et pédagogiques, nous sommes heureux d'avoir créé l'APE LES CARTABLES FLEURIS avec un petit groupe de parents. Notre objectif premier est de tisser du lien entre parents et enfants autour de manifestations.

La première manifestation a eu lieu le 20 octobre avec le goûter d'Halloween et ça été un grand succès, beaucoup de familles étaient au rendez-vous, nous étions très contents. Nous remercions toutes les familles d'avoir participé à l'achat des chocolats de Noël, grâce à vous nous avons récolté une belle recette.

Nous avons hâte de terminer cette fin d'année avec le goûter de Noël du 21 décembre 2023. »
Claire et Sébastien ZANONI, Charlotte KALISKY, Camille MUGNY, Lizanne DE CARVALHO et Sabrina MOUSAVI FAR.

Travaux SNCF, les ennuis commencent et ce n'est qu'un tout petit début

Des travaux de forages dirigés, sous les voies SNCF à Saint Médard d'Eyrans, vont être réalisés avec un puits d'entrée au carrefour de l'avenue de la gare et de l'avenue du Baron (au niveau du rond-point) et un puits de sortie de l'autre côté de la voie ferrée avenue de l'Esteyrolle.

En termes d'accessibilité, le passage sur la voie ferrée en venant de l'Isle Saint Georges sera fermé et les rues aux alentours dont le rond-point barrées et interdites aux véhicules à compter du 8 janvier jusqu'au 23 janvier 2024.

Décès :

FENOY Antonio, le 5 octobre 2023 à l'âge de 89 ans,

LATESTERE Bruno, dit BOUBOU le 29 novembre 2023 à l'âge de 62 ans,

ROBIN Maryvonne, le 10 décembre 2023 à l'âge de 65 ans,

ROBERT Odette, le 19 décembre 2023 à l'âge de 98 ans.

Toutes nos condoléances à leurs familles et leurs proches.



Mariage : Ils se sont dits oui et nous leur souhaitons tous nos vœux de bonheur.

DRUISAN Véronique et DIAS Carlo le 7 Octobre 2023.

Assemblée Générale du Comité des fêtes le vendredi 19 janvier 2024 19h salle des gravettes.

L'ordre du jour sera affiché et diffusé sur les réseaux sociaux début janvier.

Cet avis tient lieu de convocation pour les lilaïses et les lilaïs qui y sont tous conviés.

En raison des congés du personnel le secrétariat de Mairie sera fermé du mardi 26 au vendredi 29 décembre 2023 inclus. Merci de votre compréhension

Edité à 300 exemplaires Responsable de la publication : **Stéphanie DAUBANES**

Responsable de la Rédaction : **Jean-André LEMIRE**, Rédaction et Photographie : **élus, secrétariat, associations et administrés**